

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2601013 - Forêt de Cîteaux et environs

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site FR2601013 1.3 Appellation du site Forêt de Cîteaux et environs

1.4 Date de compilation 31/01/2007 1.5 Date d'actualisation 10/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2007
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/02/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032097293&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,05°

Latitude : 47,06667°

2.2 Superficie totale

13281 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	95 %
71	Saône-et-Loire	5 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21001	AGENCOURT
21022	ARGILLY
21031	AUBIGNY-EN-PLAINE
21035	AUVILLARS-SUR-SAONE
21042	BAGNOT
21067	BESSEY-LES-CITEAUX
21088	BONCOURT-LE-BOIS
21089	BONNENCONTRE
21112	BROIN
21148	CHARREY-SUR-SAONE
21172	CHIVRES
21189	CORBERON
21191	CORCELLES-LES-CITEAUX
21193	CORGENGOUX
71186	ECUELLES

21267	FLAGEY-ECHEZEAUX
21294	GERLAND
21301	GLANON
21319	IZEURE
21332	LABERGEMENT-LES-SEURRE
21366	MAGNY-LES-AUBIGNY
21436	MONTMAIN
21458	NOIRON-SOUS-GEVREY
71341	PALLEAU
21502	POUILLY-SUR-SAONE
21542	SAINT-BERNARD
21564	SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX
21691	VILLEBICHOT
21708	VILLY-LE-MOUTIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		132,81 (1 %)		P	B	B	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		132,84 (1 %)		M	B	B	C	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		12 (0,09 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		132,84 (1 %)		M	C	C	C	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5 (0,04 %)		G	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	152 (1,14 %)		M	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		10667 (80,32 %)		M	B	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		370 (2,79 %)		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	Lucanus cervus	p			i	C	DD	B	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	V	P	D			
A	1193	Bombina variegata	p			i	R	P	C	B	B	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	P	DD	B	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	DD	B	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	B	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	B	B	C	B
P	1381	Dicranum viride	p	5	7	localities	R	P	C	B	A	C
P	1428	Marsilea quadrifolia	p	0	1	localities	P	G	C	B	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Crocodylus leucodon			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhli			i	P						X
M		Felis sylvestris			i	P						X
M		Mustela erminea			i	P			X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
P		Dryopteris affinis			i	P						X
P		Lindernia procumbens			i	P	X					X
P		Nymphoides peltata			i	P						X
P		Polystichum aculeatum			i	P						X
P		Potamogeton trichoides			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N15 : Autres terres arables	8,5 %
N16 : Forêts caducifoliées	85 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,5 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 se situe au sein de la Plaine de Saône. Des phénomènes géomorphologiques de compression - distension ont abouti à la création du fossé bressan (fossé d'effondrement). La topographie de la plaine alluviale a été favorable à la création d'étangs, dont certains sont intégrés au site "Forêt de Cîteaux et environs". Le sol présente une composition assez homogène, acide et contenant des éléments calcaires. Sa structure a permis le développement d'habitats dont certains font l'objet d'une protection.

La Saône n'est pas comprise dans le site. Cependant, les fluctuations de ce fleuve ont des conséquences quant à la composition et la qualité des milieux.

En plus des étangs, le site Natura 2000 comprend un bloc forestier, composé à 50% de forêt domaniale et à 25% de forêt communale.

Fort de ces atouts naturels, ce site possède une valeur patrimoniale culturelle et historique à travers l'Abbaye de Cîteaux.

Ce vaste ensemble forestier est caractéristique des plaines alluviales de la Saône et représente une ressource forestière de qualité. Il présente un intérêt pour l'avifaune et pour ses habitats.

Vulnérabilité

: La circulation des engins forestiers crée de nouveaux milieux favorables pour le crapaud Sonneur à ventre jaune mais est susceptible de provoquer l'écrasement des individus notamment en période de reproduction ou de migration.

Le maintien d'un réseau de petites zones humides intra-forestières conditionnent celui d'une population viable de crapaud sonneur sur ce massif : c'est le cas des pratiques sylvicoles en place.

Les modalités de gestion et d'entretien à des fins piscicole ou cynégétique des étangs (curage, mise en assec, réaménagements des berges) influent sur la végétation et la flore.

La surfréquentation des berges d'étangs peut nuire aux populations de la Fougère d'eau à quatre feuilles.

L'évolution naturelle, par atterrissement et envasement des berges d'étangs prélude à une dynamique naturelle de la végétation à base d'arbustes ou des hautes herbes, peut compromettre la survie des populations de Fougère d'eau à quatre feuilles.

4.2 Qualité et importance

Le site présente de grands massifs forestiers à base de forêts feuillues de chêne pédonculé. Les sols argileux souvent imperméables sont favorables à un réseau dense de zones humides de tailles variées (ornières, fossés, mares temporaires, étangs) qui offrent de nombreux sites de reproduction et d'alimentation du crapaud Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Cela donne à ce site un fort intérêt régional dans la conservation de cette espèce.

Les plans d'eau forestiers abritent également une espèce végétale : la Fougère d'eau à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) : cette espèce est présente dans un étang de la forêt de Cîteaux.

La chênaie charmaie, milieu d'intérêt européen occupe de grandes surfaces sur la zone. Le crapaud Sonneur à ventre jaune y trouve les petites zones humides dont il a besoin. En contact ou au sein de la forêt, les communautés à Reine des prés et les ourlets humides à grandes herbes constituent des lisières écologiques riches sur le plan de la biodiversité et utiles au déplacement du crapaud Sonneur à ventre jaune.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
H	K01.02	Envasement		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	A02.02	Changement de type de culture		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		O
M	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	K01.03	Assèchement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

VARANGUIN N., SIRUGUE D., 2004 - Catalogue des sites et des zones favorables au Sonneur à ventre jaune en Bourgogne : Analyse de la base de données OFAPB. Société d'histoire naturelle d'Autun, Observatoire de la Faune patrimoniale de Bourgogne. 31 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	0,1 %
24	Réserve biologique intégrale	0,2 %
21	Forêt domaniale	43 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des forêts

Adresse : 11c rue René Char 21000 Dijon

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0517093&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le Document d'Objectifs a été validé en Avril 2013. Les principaux objectifs et mesures de gestion sont:

- le maintien de la gestion forestière en faveur de la biodiversité par des dispositifs accroissant le nombre d'îlots de sénescence, des techniques de débardage alternatives respectant les habitats, des coupes d'éclaircie sur les espèces non conformes au cortège végétal de l'habitat;
- la garantie de la conservation des espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux forestiers par la recherche d'arbres porteurs de nids ou de gîtes à chauve-souris, et en améliorant la composition et la structure des lisières et peuplements forestiers;
- le maintien des forêts alluviales par utilisation de dispositifs spéciaux pour le franchissement des cours d'eau;
- la garantie de la conservation des habitats d'intérêt communautaire inféodées aux étangs par entretien des bords d'étangs, limitation des espèces envahissantes, et en diffusant un guide de bonnes pratiques de gestion;
- le maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides par le maintien et la restauration des étangs, lisières et roselières, et par la création de mares supplémentaires;
- la préservation de la qualité de l'eau sur l'ensemble du site en remettant en état les digues et systèmes de vidange;
- la conservation des prairies permanentes par gestion extensive des prairies (fauche et pâturage), et par reconversion / restauration des cultures en prairies;
- le maintien des habitats ponctuels par entretien du réseau linéaire structurant.